



LA LETTRE 20

N°1 – JANVIER 2019

Dégustation Bettane & Desseauve

Hélène DURAND sera présente en Corbières pour le prochain **Guide des vins Bettane et Desseauve le mardi 19 février 2019** au Château de Boutenac.

Vins dégustés :

- AOC Corbières-Boutenac 2015-2016
- AOC Corbières rouges 2016-2017
- AOC Corbières blancs 2017-2018
- AOC Corbières rosés 2018

Pour les domaines qui figurent déjà dans le guide et pour les caves coopératives :

- 3 références maximum dont 1 seul produit en blanc et 1 seul produit en rosé.

Pour ceux qui n'y figurent pas :

- 2 références maximum dont 1 seul produit en blanc et 1 seul produit en rosé.

☞ Les vins répertoriés dans le Guide de l'année dernière ne peuvent pas être représentés sur le même millésime.

Les échantillons, 2 bouteilles par cuvée présentée, seront à déposer **impérativement le jour de permanence au caveau** :

Jeudi 7 février de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pour chaque vin présenté, vous devez joindre **une fiche technique** sur laquelle figurent les coordonnées complètes du domaine ainsi que **le prix de vente TTC** départ cave (en PJ).

Pour les entreprises déjà présentes dans le Guide et afin de le mettre à jour, merci de signaler les changements importants dans votre propriété (rachat de propriété, transmission, changement de méthode de vinification...).

Rappel Concours Corbières 2018

La seconde partie du Concours Corbières aura lieu le **lundi 4 février 2018 à 10h00** au château de Boutenac.

Cette seconde partie concerne les vins **AOC Corbières Rosés et Blancs 2018 & les rouges non élevés 2017 et 2018.**

Les échantillons devront être déposés lors **des permanences** organisées au caveau du Château de Boutenac, le :

**Lundi 28 janvier de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h
& mardi 29 janvier de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h**

Pour rappel :

- Une entreprise ne peut présenter plus de 2 cuvées maximum par couleur et pour chaque cuvée présentée 4 bouteilles seront nécessaires à la dégustation
- Pour le millésime 2017, les vins doivent être présentés en bouteilles, conditionnés
- Pour le millésime 2018, les vins devront être présentés assemblages réalisés (brut de cuve ou bouteille) avec l'étiquette sous lequel il sera commercialisé. La mise en bouteille sera obligatoire pour toute présentation des vins primés
- Une même cuvée ne pourra être présentée sur deux millésimes
- Les vins Corbières Boutenac ne sont pas admis à concourir
- Le stock doit être de 2500 bouteilles au minimum par type de vin

A joindre impérativement : Fiche technique (en PJ) et bulletin d'analyse Cofrac datant de moins d'un an.

Les vins sans analyse à l'inscription ne pourront pas concourir.

Tous les producteurs, professionnels issus de la filière ou amateurs de vins peuvent s'inscrire pour **faire partie du jury du Concours Corbières.**

Appel à échantillons - Château Comtal de la Cité de Carcassonne

Pour 2019, le CIVL renouvelle son partenariat avec la boutique du Château Comtal situé à la cité de Carcassonne.

L'objectif reste un objectif de promotion, de communication et de lisibilité de l'offre départementale auprès des 500 000 visiteurs du Château Comtal, tout en suggérant un renvoi des clientèles vers les caves et domaines des appellations. De cette vitrine, vont également découler des propositions d'animations et de dégustations tout au long de l'année. Les vigneronnes dont les cuvées auront été sélectionnées s'engagent donc à participer à au moins l'une d'entre elles.

Cette vitrine se compose au maximum de 8 références représentant les 7 AOC situées autour de Carcassonne. Les vins seront achetés aux vigneronnes par la Maison des Vins du Minervois sur la base du tarif TTC public avec une rétrocession de 40% de marge commerciale sur la base HT. Cela revient, pour un vin à 10 € TTC public au caveau à un tarif d'achat de 5 € HT.

Si vous souhaitez présenter vos vins à cette sélection, merci de :

- Faire parvenir **deux échantillons d'AOC Corbières Rouge et/ou Corbières-Boutenac avant le 8 février dans les locaux du CIVL.**
- **Joindre la fiche technique avec le prix public**

La dégustation à l'aveugle et la sélection des références aura lieu avant fin février.